

Réduisez les risques d'être cambriolé pendant vos vacances : faites surveiller votre domicile par la police



Vous pouvez partir sans soucis : nous assurons votre sécurité

Opération Tranquillité Vacances Service gratuit

La police municipale, en collaboration avec la police nationale, a mis en place l'opération tranquillité vacances.

Ce dispositif est entièrement gratuit et ouvert à tous.

Sur simple demande auprès du commissariat et/ou de la police municipale, des agents de police effectuent des patrouilles de surveillance autour des habitations et commerces pendant l'absence de leurs propriétaires. **Pour profiter de ce service, vous devrez prévenir la police au moins 3 jours avant votre départ et partir un minimum de 7 jours consécutifs.**

Les inscriptions doivent être faites directement auprès des services de police municipale via le coupon que vous trouverez au verso. Aucune demande par courrier, fax, téléphone ou e-mail ne sera prise en considération.



Attention ! Si vous revenez plus tôt de vacances, n'oubliez pas d'en avvertir la police afin d'éviter tout malentendu.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou remarquez un fait anormal chez des voisins absents, prévenez police secours au « 17 » ou le service de police municipale au 06.83.82.10.06.

Opération Tranquillité Vacances



Police
Municipale de
Saint-Marcel
55 rte de Chambray
02.32.64.32.50



Attention !

Si vous revenez plus tôt de vacances, n'oubliez pas d'en avertir la police afin d'éviter tout malentendu.

Opération Tranquillité Vacances
Bulletin à retourner à Police Municipale de St-Marcel
55 route de Chambray - 27950 St-Marcel
au maximum 3 jours avant votre départ

Coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (portable ou fixe sur le lieu de vacances) : _____

Dates des congés : _____

Pavillon Appartement

Alarme : oui non

Personne possédant les clés (Nom, adresse, numéro de téléphone) :

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, adresse, numéro de téléphone) :

Personne susceptible de passer au domicile surveillé (ex : jardinier) :

oui non

Personne relevant le courrier : oui non

Signature